Elections Canada

THIRD PARTY
ELECTION ADVERTISING REPORT

RAPPORT DES DÉPENSES
DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS

EC 20228
(2000/10/20)

A. ABOUT THE THIRD PARTY ELECTION ADVERTISING REPORT

The Third Party Election Advertising Report, which the financial agent must send within four months after polling day to the Chief Electoral Officer, pursuant to the *Canada Elections Act*, consists of the following 8 parts:

Part 1 - Summary
This part includes information on the third party and the financial agent. It also lists summary information on the return that will be published by the Chief Electoral Officer.

Part 2 - Declarations
This part contains the sworn statements of the financial agent and the person who signed the application for the registration, if different from the financial agent, regarding the completeness and the accuracy of the report.

Part 3 - Statement of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Summary
This part summarizes, by class of contributor, all contributions (money, property, services, discounts and loans) received in the period beginning six months before the issue of the writ and ending on polling day.

Part 4 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Statement of Operating Loans
This part lists, by class of contributor, the name and address of each lender, as well as the date, principal, amounts repaid, and balance owing of the loan.

Part 5 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Monetary Contributions
This part lists all contributions of $200 or less received by the financial agent, by class of contributor. In addition, if a contribution exceeds $200, the name, address, class of contributor and the amount contributed must be disclosed.

Part 6 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Non-monetary Contributions
This part lists, by class of contributor, the name and address of contributors and the commercial value of contributions of property or services and of discounts granted by suppliers. Non-monetary contributions with a commercial value of $200 or less are reported only by total amount and by class of contributor.

Part 7 - Statement of Election Advertising Expenses to Promote or Oppose the Election of One or More Candidates in a Given Electoral District
This part lists all election advertising expenses incurred by the third party to promote or oppose the election of one or more candidates in a given electoral district, by date and place of publication or broadcast. It provides the name of the supplier, voucher numbers, the amount paid or to be paid, or the non-monetary contribution received.

Part 8 - Statement of Other Election Advertising Expenses Not Reported in Part 7
This part lists all other election advertising expenses of the third party by date and place of the advertisement, and provides the name of the supplier, voucher numbers, the amount paid or to be paid, or the non-monetary contribution received.

These forms are the third party's Election Advertising Report, and together with supporting bills, vouchers and records of contributions are the bookkeeping records required from the financial agent.

If the third party incurred election advertising expenses of $5,000 or more, the Third Party Election Advertising Report must be audited by an eligible auditor and a copy of the auditor's report must provided with the Third Party Election Advertising Report.

A. CONTENU DU RAPPORT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS

Le Rapport des dépenses de publicité électorale d'un tiers que l'agent financier doit soumettre au directeur général des élections dans les quatre mois suivant le jour du scrutin, conformément aux dispositions de la *Loi électorale du Canada*, se compose des huit parties suivantes :

Partie 1 - Sommaire
Cette partie du rapport donne les coordonnées du tiers et de l'agent financier. Elle indique aussi les renseignements sommaires du rapport qui seront publiés par le directeur général des élections.

Partie 2 - Déclarations
Cette partie contient les déclarations assermentées de l'agent financier et de la personne qui a signé la demande d'enregistrement, s'il ne s'agit pas de la même personne, concernant l'exactitude et l'exhaustivité du rapport.

Partie 3 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Sommaire
Cette partie présente le sommaire de toutes les contributions (contributions monétaires, biens, services, escomptes et prêts) reçues dans les six mois précédant la délivrance du bref et pendant la période électorale, par catégorie de donateurs.

Partie 4 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Détail des prêts d'exploitation
Cette partie donne, par catégorie de donateurs, les nom et adresse de chaque prêteur, de même que la date des prêts consentis, le capital, les montants remboursés et le solde de chaque prêt.

Partie 5 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Détail des contributions monétaires
Cette partie donne par catégorie de donateurs toutes les contributions de 200 $ ou moins reçues par l'agent financier. Dans le cas des contributions de plus de 200 $, on doit indiquer les nom et adresse du donateur, la catégorie du donateur et le montant de la contribution.

Partie 6 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Détail des contributions non monétaires
Cette partie donne, par catégorie de donateurs, les nom et adresse des donateurs et la valeur commerciale des biens et services offerts ou de l'escompte offert par les fournisseurs. Dans le cas des contributions non monétaires de 200 $ ou moins, seulement le montant total par catégorie de donateurs sera indiqué.

Partie 7 - État des dépenses de publicité électorale pour favoriser ou s'opposer à l'élection d'un ou plusieurs candidats dans une circonscription
Cette partie est un registre de toutes les dépenses de publicité électorale engageés par le tiers pour favoriser ou s'opposer à l'élection d'un ou de plusieurs candidats dans une circonscription visée, selon la date et le lieu de publication des annonces. On y retrouve le nom du fournisseur, le numéro de la pièce justificative, le montant payé ou à payer ou la contribution non monétaire reçue.

Partie 8 - État des dépenses de publicité électorale non inscrites à la partie 7
Cette partie est un registre des autres dépenses de publicité électorale du tiers, selon la date et le lieu de publication des annonces. On y retrouve le nom du fournisseur, le numéro de la pièce justificative, le montant payé ou à payer ou la contribution non monétaire reçue.

L'ensemble de ces formulaires constitue le Rapport des dépenses de publicité électorale d'un tiers, et ses diverses parties, accompagnées des factures, pièces justificatives et registres des contributions s'y rapportant, forment les registres de comptabilité requis de l'agent financier.

Si le tiers engage des dépenses de publicité électoral de 5 000 $ ou plus, le Rapport des dépenses de publicité électorale d'un tiers doit être vérifié par un vérificateur admissible et une copie du rapport du vérificateur doit être fournie avec le Rapport des dépenses de publicité électorale d'un tiers.

SUMMARY

SECTION A

1. Enter the full name of the third party and the date of the election. Repeat this information on all pages of the Third Party Election Advertising Report.

2. Enter the full name and permanent address of the third party.

3. Enter the name and permanent address of the financial agent.

SECTION B

1. Number of contributors for election advertising purposes: Enter the total number of contributors as shown on the sub-total line of column 8 of Part 3 - Statement of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Summary.

2. Amount of contributions received for election advertising purposes: Enter the total of Part 3 - Statement of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Summary.

3. Election advertising expenses to promote or oppose the election of one or more candidates: Enter the total of all Part 7 pages - Statement of Election Advertising Expenses to Promote or Oppose the Election of One or More Candidates in a Given Electoral District.

4. Other election advertising expenses not listed above: Enter the total of Part 8 - Statement of Other Election Advertising Expenses Not Reported in Part 7.

5. Total election advertising expenses: The sum of lines 3 and 4 above.

SOMMAIRE

SECTION A

1. Inscrire le nom complet du tiers et la date de l'élection. Faire de même sur toutes les pages du Rapport des dépenses de publicité électorale d'un tiers.

2. Inscrire le nom complet et l'adresse permanente du tiers.

3. Inscrire le nom et l'adresse permanente de l'agent financier.

SECTION B

1. Nombre de donateurs de contributions destinées à la publicité électorale : Inscrire le nombre total de donateurs figurant à la ligne Sous-total de la colonne 8 de la partie 3 - État des contributions reçues destinées à la publicité électorale - Sommaire.

2. Contributions : Inscrire le montant des contributions figurant à la ligne Total de la partie 3 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Sommaire.

3. Dépenses de publicité électorale pour favoriser ou s'opposer à l'élection d'un ou de plusieurs candidats dans une circonscription donnée : Inscrire la somme de toutes les pages sous la partie 7 - État des dépenses de publicité électorale pour favoriser ou s'opposer à l'élection d'un ou de plusieurs candidats dans une circonscription donnée.

4. Dépenses de publicité électorale non inscrites ci-dessus : Inscrire le total de la partie 8 - État des dépenses de publicité électorale non inscrites à la partie 7.

5. Total des dépenses de publicité électorale : Inscrire la somme des lignes 3 et 4 ci-dessus.

Elections Canada

EC 20228-P1
(2000/10/20)

THIRD PARTY ELECTION ADVERTISING REPORT [359]

RAPPORT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS [359]

PART 1 - PARTIE 1

Third party's full name - Nom complet du tiers	Date of poll / Date de l'élection	Year / Année	Month / Mois	Day / Jour
Comité des citoyens de St-Augustin		00	11	27

SUMMARY - SOMMAIRE

SECTION A

THIRD PARTY INFORMATION - COORDONNÉES DU TIERS

Third party's full name - Nom complet du tiers	Postal address - Adresse postale		
Comité des citoyens de St-Augustin	200, boul Fossambault St-Augustin		
City - Ville	Prov. - Terr.	Postal code - Code postal	
St-Augustin-de-Desmaures	Québec	G3A 2E3	
Telephone / Téléphone: Res. - Rés.	Bus. - Aff.	E-mail address - Courriel	
	418-878-2955		

FINANCIAL AGENT'S INFORMATION - COORDONNÉES DE L'AGENT FINANCIER

Financial agent's full name - Nom complet de l'agent financier	Postal address - Adresse postale	
Sylvain Turmel	318, 3e Rang Ouest St-Augustin	
City - Ville	Prov. - Terr.	Postal code - Code postal
St-Augustin-de-Desmaures	Québec	G3A 1W8
Telephone / Téléphone: Res. - Rés.	Bus. - Aff.	E-mail address - Courriel
418-878-5430		

Pursuant to the *Canada Elections Act*, and in my capacity as financial agent for the said third party, I have submitted and filed the following documents:

Part
1
2
3
4
5
6
7
8

Auditor's Report
(if election advertising expenses are $5,000 or more)

Conformément à la *Loi électorale du Canada* et en ma qualité d'agent financier pour ledit tiers, j'ai rempli et soumis les documents suivants :

Partie
1
2
3
4
5
6
7
8

Rapport du vérificateur
(si les dépenses de publicité électorale sont de 5000 $ ou plus)

SECTION B

			AMOUNT - MONTANT	
NUMBER OF CONTRIBUTORS	1		1	NOMBRE DE DONATEURS
CONTRIBUTIONS	2		$ 2 781,17	CONTRIBUTIONS
ELECTION ADVERTISING EXPENSES TO PROMOTE OR OPPOSE THE ELECTION OF ONE OR MORE CANDIDATES IN A GIVEN ELECTORAL DISTRICT	3		$ 2 781,17	DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE POUR FAVORISER OU S'OPPOSER À L'ÉLECTION D'UN OU DE PLUSIEURS CANDIDATS DANS UNE CIRCONSCRIPTION DONNÉE
OTHER ELECTION ADVERTISING EXPENSES NOT LISTED ABOVE	4		$ 0	DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE NON INSCRITES CI-DESSUS
TOTAL ELECTION ADVERTISING EXPENSES	5		$ 2 781,17	**TOTAL DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ**

ORIGINAL – CEO (OTTAWA)

ORIGINAL – DGE (OTTAWA)

DECLARATIONS

SECTION A

This is the declaration of the person who signed the application for the registration, if different from the financial agent, regarding the completeness and accuracy of the return. This person must make and sign this declaration in the presence of a returning officer, assistant returning officer, judge, notary public, justice of the peace or any commissioner for taking affidavits.

SECTION B

This is the financial agent's declaration regarding the completeness and accuracy of the return. The financial agent must make and sign this declaration in the presence of a returning officer, assistant returning officer, judge, notary public, justice of the peace or any commissioner for taking affidavits.

TRANSMITTING THE RETURN

1. Financial agents must submit the Third Party Election Advertising Report (EC 20228) to the Office of the Chief Electoral Officer within 4 months after polling day at the following address:

   Election Financing Directorate
   Elections Canada
   257 Slater Street
   Ottawa, Ontario
   K1A 0M6

   The return must be accompanied by the auditor's report (if the third party incurred $5,000 or more in election advertising expenses); and

2. Before submitting the return, the financial agent should verify that:

a) the third party's name and the date of the election are shown at the top of all parts;
b) his or her signature on Part 2 has been witnessed by a person authorized to administer oaths;
c) the person who signed the application for registration, if different from the financial agent, has signed Part 2 and that the signature has been witnessed by a person authorized to administer oaths;
d) all information has been entered in accordance with the instructions provided; and
e) all necessary documents are included with the return.

IT IS RECOMMENDED THAT YOU OBTAIN A PROOF OF DELIVERY.

DÉCLARATIONS

SECTION A

Il s'agit de la déclaration de la personne qui a signé la demande d'enregistrement, s'il ne s'agit pas de l'agent financier, concernant l'exhaustivité et l'exactitude du rapport. Cette personne doit faire et signer cette déclaration en présence d'un directeur du scrutin, d'un directeur adjoint du scrutin, d'un juge, d'un notaire public, d'un juge de paix ou d'un commissaire aux serments.

SECTION B

Il s'agit de la déclaration de l'agent financier concernant l'exhaustivité et l'exactitude du rapport. L'agent financier doit faire et signer cette déclaration en présence d'un directeur du scrutin, d'un directeur adjoint du scrutin, d'un juge, d'un notaire public, d'un juge de paix ou d'un commissaire aux serments.

PRÉSENTATION DU RAPPORT

1. L' agent financier doit produire auprès du Bureau du directeur général des élections le Rapport des dépenses de publicité électorale d'un tiers (EC 20228) dans les quatre mois suivant le jour du scrutin à l'adresse suivante :

   Direction du financement des élections
   Élections Canada
   257, rue Slater
   Ottawa (Ontario)
   K1A 0M6

   Le rapport doit être accompagné du rapport du vérificateur (si le tiers a engagé des dépenses de 5 000 $ ou plus en publicité électorale).

2. Avant de présenter le rapport, l'agent financier devrait vérifier que :

a) le nom du tiers et la date du scrutin sont indiqués au haut de toutes les parties;
b) l'agent financier a apposé sa signature à la partie 2 devant une personne habilitée à faire prêter serment;
c) la personne qui a signé la demande d'enregistrement, s'il ne s'agit pas de l'agent financier, a signé la partie 2 devant une personne habilitée à faire prêter serment;
d) toute l'information a été inscrite selon les instructions fournies;
e) tous les documents nécessaires sont joints au rapport.

ON RECOMMANDE À L'AGENT FINANCIER DE CONSERVER UN RÉCÉPISSÉ DE LIVRAISON.

Elections Canada

EC 20228-P2
(2000/10/20)

THIRD PARTY
ELECTION ADVERTISING REPORT [359]

RAPPORT DES DÉPENSES
DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS [359]

PART 2 - PARTIE 2

Third party's full name - Nom complet du tiers	Date of poll / Date de l'élection	Year / Année	Month / Mois	Day / Jour
Comité de citoyens de St-Augustin		00	11	27

DECLARATIONS - DÉCLARATIONS

SECTION A

DECLARATION BY THE PERSON WHO SIGNED THE APPLICATION FOR REGISTRATION, IF DIFFERENT FROM THE FINANCIAL AGENT [359(8)]

I solemnly declare that to the best of my knowledge and belief:
- The information contained in this return is correct;
- All advertising expenses in respect of the election have been properly recorded;
- No money, goods or services have been provided by way of loan, advance, deposit, contribution or gift during the election, except as appears in the return;
- No other individual, business/commercial organization, government, trade union, other organization or other has, on behalf of the third party, made any payment or given, promised or offered any reward, office, employment or valuable consideration or incurred any liability on account of or in respect of the election, except as specified in the return.

I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath and by virtue of the *Canada Evidence Act.*

DÉCLARATION DE LA PERSONNE QUI A SIGNÉ LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT, S'IL NE S'AGIT PAS DE L'AGENT FINANCIER [359(8)]

Je déclare solennellement qu'au meilleur de ma connaissance et croyance :
- les renseignements contenus dans ce rapport sont exacts;
- toutes les dépenses de publicité électorale ont été dûment inscrites;
- aucun fonds, marchandise ou service n'a été fourni sous forme de prêt, d'avance, de dépôt, de contribution ou de don, au cours de l'élection, à l'exception de ce qui est déclaré dans ce rapport:
- aucun autre particulier, aucune entreprise/organisation commerciale, aucun gouvernement, aucun syndicat, aucune organisation ou autre n'a, au nom du tiers, fait de paiement ni donné, promis ou offert une récompense, un poste, un emploi ou toute autre compensation de valeur, ni contracté d'engagement au sujet de l'élection, à l'exception de ce qui est déclaré audit rapport.

Je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même vigueur et le même effet que si elle était faite sous serment, en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada.*

Original signed / Original signé

Person who signed the application for registration
Personne qui a signé la demande d'enregistrement

DECLARED AND SIGNED BEFORE ME
DÉCLARÉ ET SIGNÉ DEVANT MOI

At / À	St-Augustin
Date	27 mars 2001

Original signed / Original signé

Returning officer, assistant returning officer, judge, notary public, justice of the peace or commissioner for taking affidavits
Directeur du scrutin, directeur adjoint du scrutin, juge, notaire public, juge de paix ou commissaire aux serments

SECTION B

DECLARATION BY FINANCIAL AGENT [359(8)]

I solemnly declare that to the best of my knowledge and belief:
- The information contained in this return is correct;
- All advertising expenses in respect of the election have been properly recorded;
- No money, goods or services have been provided by way of loan, advance, deposit, contribution or gift during the election, except as appears in the return;
- No other individual, business/commercial organization, government, trade union, other organization or other has, on behalf of the third party, made any payment or given, promised or offered any reward, office, employment or valuable consideration or incurred any liability on account of or in respect of the election, except as specified in the return.

I make this solemn declaration conscientiously believing it to be true and knowing that it is of the same force and effect as if made under oath and by virtue of the *Canada Evidence Act.*

DÉCLARATION DE L'AGENT FINANCIER [359(8)]

Je déclare solennellement qu'au meilleur de ma connaissance et croyance :
- les renseignements contenus dans ce rapport sont exacts;
- toutes les dépenses de publicité électorale ont été dûment inscrites;
- aucun fonds, marchandise ou service n'a été fourni sous forme de prêt, d'avance, de dépôt, de contribution ou de don, au cours de l'élection, à l'exception de ce qui est déclaré dans ce rapport:
- aucun autre particulier, aucune entreprise/organisation commerciale, aucun gouvernement, aucun syndicat, aucune organisation ou autre n'a, au nom du tiers, fait de paiement ni donné, promis ou offert une récompense, un poste, un emploi ou toute autre compensation de valeur, ni contracté d'engagement au sujet de l'élection, à l'exception de ce qui est déclaré audit rapport.

Je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même vigueur et le même effet que si elle était faite sous serment, en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada.*

Original signed / Original signé

Financial Agent - Agent financier

DECLARED AND SIGNED BEFORE ME
DÉCLARÉ ET SIGNÉ DEVANT MOI

At / À	St-Augustin
Date	27 mars 2001

Original signed / Original signé

Returning officer, assistant returning officer, judge, notary public, justice of the peace or commissioner for taking affidavits
Directeur du scrutin, directeur adjoint du scrutin, juge, notaire public, juge de paix ou commissaire aux serments

ORIGINAL – CEO (OTTAWA)

ORIGINAL – DGE (OTTAWA)

STATEMENT OF CONTRIBUTIONS RECEIVED FOR ELECTION ADVERTISING PURPOSES - SUMMARY

1. Enter the totals from the last page of Part 5 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Monetary Contributions, for each class, on the appropriate lines in column 1.

2. Enter the number of contributors in each class from all pages of Part 5 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Monetary Contributions, for each class, on the appropriate lines in column 2.

3. Enter the totals from the last page of Part 6 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Non-monetary Contributions, for each class, on the appropriate lines in column 3.

4. Enter the number of contributors in each class from all the pages of Part 6 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Non-monetary Contributions, for each class, on the appropriate lines in column 4.

5. Enter the total by class of contributor, on the appropriate lines of column 5, of loans received, as shown in Part 4 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Statement of Operating Loans.

6. Enter the number of contributors, in each class, of loans recieved, as shown in Part 4 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Statement of Operating Loans, on the appropriate lines of column 6.

7. For each line, total the amounts shown in columns 1, 3 and 5 and enter in column 7. Also total the number of contributors as shown in columns 2, 4, and 6 and enter in column 8.

8. Total columns 1 through 8 and enter on sub-total line.

9. Amount of third party's assets used: Enter the amount, other than the amount of contribution disclosed above, that was paid out of the third party's own funds for election advertising expenses.

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES AUX FINS DE LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE - SOMMAIRE

1. Inscrire les totaux pour chaque catégorie de donateurs à la dernière page de la partie 5 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Détail des contributions monétaires, aux lignes pertinentes de la colonne 1.

2. Inscrire le nombre de donateurs de chaque catégorie apparaissant aux pages de la partie 5 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Détail des contributions monétaires, aux lignes pertinentes de la colonne 2.

3. Inscrire les totaux pour chaque catégorie de donateurs à la dernière page de la partie 6 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Détail des contributions non monétaires, aux lignes pertinentes de la colonne 3.

4. Inscrire le nombre de donateurs de chaque catégorie apparaissant aux diverses pages de la partie 6 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Détail des contributions monétaires, aux lignes pertinentes de la colonne 4.

5. Inscrire par catégorie de donateurs, aux lignes pertinentes de la colonne 5, le total des prêts consentis figurant à la partie 4 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Détail des prêts d'exploitation.

6. Inscrire par catégorie de donateurs, aux lignes pertinentes de la colonne 6, le nombre de prêts consentis figurant à la partie 4 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Détail des prêts d'exploitation.

7. Pour chaque ligne, additionner les sommes figurant aux colonnes 1, 3 et 5 et inscrire le total à la colonne 7. Additionner aussi le nombre de donateurs figurant aux colonnes 2, 4 et 6 et inscrire le total à la colonne 8.

8. Inscrire à la ligne sous-total le total de chacune des colonnes 1 à 8.

9. Montant utilisé de l'actif du tiers : Inscrire le montant des dépenses de publicité électorale que le tiers a faites sur ses propres fonds, compte non tenu des contributions déclarées ci-dessus.

Elections Canada

EC 20228-P3
(2000/10/20)

THIRD PARTY ELECTION ADVERTISING REPORT [359]

RAPPORT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS [359]

PART 3 - PARTIE 3

Third party's full name - Nom complet du tiers	Date of poll / Date de l'élection	Year / Année	Month / Mois	Day / Jour
Comité de citoyens de St-Augustin		**00**	**11**	**27**

STATEMENT OF CONTRIBUTIONS RECEIVED FOR ELECTION ADVERTISING PURPOSES [359(4)] SUMMARY

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES AUX FINS DE LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE [359(4)] SOMMAIRE

CLASS OF CONTRIBUTOR / CATÉGORIE DE DONATEURS	MONETARY - MONÉTAIRE		NON MONETARY - NON MONÉTAIRE		LOANS - PRÊTS		TOTALS - TOTAUX	
	1 Amount / Montant $	2 Number / Nombre	3 Amount / Montant $	4 Number / Nombre	5 Amount / Montant $	6 Number / Nombre	7 Amount / Montant $	8 Number / Nombre
Individuals / Particuliers								
Businesses / Commercial Organizations / Entreprises / organisations commerciales								
Governments / Gouvernements			**2 781,17 (Municipalité)**	**1**			**2 781,17**	**1**
Trade unions / Syndicats								
Corporations without share capital / Personnes morales n'ayant pas de capital-actions								
Unincorporated organizations or associations / Organismes ou associations non constituées en personne morale								
SUB-TOTAL / SOUS-TOTAL								

Amount of third party's assets used / Montant utilisé de l'actif du tiers

TOTAL **2 781,17**

ORIGINAL – CEO (OTTAWA)

ORIGINAL – DGE (OTTAWA)

DETAILS OF CONTRIBUTIONS RECEIVED FOR ELECTION ADVERTISING PURPOSES - STATEMENT OF OPERATING LOANS

1. Unless the amount of the loan is $200 or less, for each lender, including loans from the third party to the campaign, enter the name of the lender. This may be the name of a person, a bank or other organization. If the lender is a numbered company, you must also provide the name of the chief executive officer or president of that company.

2. Unless the amount of the loan is $200 or less, enter the lender's address and postal code.

3. For all loans, including those of $200 or less, indicate, as applicable, if the lender is an individual, a business or commercial organization, a government, a trade union, a corporation without share capital, or an unincorporated organization or association.

4. For all loans, including those of $200 or less, enter the date the loan was obtained.

5. For all loans, including those of $200 or less, enter the original amount of the loan.

6. For all loans, including those of $200 or less, enter the amount of the loan that has been repaid to date.

7. For all loans, including those of $200 or less, enter the balance owing on the loan.

8. On the last page of the Statement of Operating Loans, total the amount of all the loans obtained. This total should be equal to the amount appearing on the sub-total line of column 5 of Part 3 - Statement of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Summary.

NOTE: Only loans received in the period beginning six months before the issue of the writ and ending on polling day must be reported.

If the third party is unable to identify which loans were received for election advertising purposes in the period beginning six months before the issue of the writ and ending on polling day, it must list the names and addresses of every lender who donated a total of more than $200 during that period.

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES AUX FINS DE LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE - DÉTAIL DES PRÊTS D'EXPLOITATION

1. À moins que le prêt ne soit de 200 $ ou moins, inscrire le nom de chaque prêteur, y compris dans le cas de prêts du tiers à la campagne. Il peut s'agir du nom d'une personne, d'une banque ou d'une autre organisation. Si le prêteur est une société à dénomination numérique, il faut également indiquer le nom de son premier dirigeant ou du président de la compagnie.

2. À moins que le prêt ne soit de 200 $ ou moins, inscrire l'adresse et le code postal du prêteur.

3. Pour tous les prêts, y compris ceux de 200 $ ou moins, indiquer, selon le cas, si le prêteur est un particulier, une entreprise ou une organisation commerciale, un gouvernement, un syndicat, une société sans capital-actions ou une organisation ou association non constituée en société.

4. Pour tous les prêts, y compris ceux de 200 $ ou moins, inscrire la date à laquelle le prêt a été obtenu.

5. Pour tous les prêts, y compris ceux de 200 $ ou moins, inscrire le montant initial du prêt.

6. Pour tous les prêts, y compris ceux de 200 $ ou moins, inscrire le montant du prêt qui a été remboursé à ce jour.

7. Pour tous les prêts, y compris ceux de 200 $ ou moins, inscrire le solde du prêt.

8. À la dernière page du Détail des prêts d'exploitation, additionner tous les prêts consentis. Ce total doit correspondre au montant figurant à la ligne sous-total de la colonne 5 de la partie 3 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Sommaire.

NOTE : Seulement les prêts reçues dans les six mois précédant la délivrance du bref et pendant la période électorale doivent être déclarés.

Si le tiers n'est pas en mesure de déterminer si les prêts qu'il a reçus étaient destinés à la publicité électorale, il doit donner les nom et adresse de tous les prêteurs ayant versé plus de 200 $ dans les six mois précédant la délivrance des brefs et pendant la période électorale.

Elections Canada

EC 20228-P4
(2000/10/20)

THIRD PARTY ELECTION ADVERTISING REPORT [359]

RAPPORT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS [359]

PART 4 - PARTIE 4

Third party's full name - Nom complet du tiers	Date of poll / Date de l'élection	Year / Année	Month / Mois	Day / Jour
Comité de citoyens de St-Augustin		00	11	27

DETAILS OF CONTRIBUTIONS RECEIVED FOR ELECTION ADVERTISING PURPOSES [359(4)(*a*),(*b*) and 359(5)] STATEMENT OF OPERATING LOANS

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES AUX FINS DE LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE [359(4)*a*), *b*) et 359(5)] DÉTAIL DES PRÊTS D'EXPLOITATION

*** Class of Contributor Catégorie de donateurs**
A - Individuals **B** - Businesses/Commercial organizations **C** - Governments **D** - Trade unions **E** - Corporations without share capital **F** - Unincorporated organizations or associations
A - Particuliers **B** - Entreprises/organisations commerciales **C** - Gouvernements **D** - Syndicats **E** - Personnes morales n'ayant pas de capital-actions **F** - Organismes ou associations non constituées en personne morale

No. N°	Name of lender Nom du prêteur	Address Adresse: Street Rue	City Ville	Prov./Terr.	Postal code Code postal	* Class of contributor Catégorie de donateurs: A	B	C	D	E	F	Date of loan Date du prêt (Y-A M D-J)	Principal of loan Capital du prêt $	Amount repaid Montant payé $	Balance owing Solde $
		sans													
			objet												

ORIGINAL – CEO (OTTAWA) **ORIGINAL – DGE (OTTAWA)**

TOTAL ▶

DETAILS OF CONTRIBUTIONS RECEIVED FOR ELECTION ADVERTISING PURPOSES - MONETARY CONTRIBUTIONS

List the names and addresses of all contributors with a monetary contribution or total monetary contributions of more than $200. Enter only one contributor per line. Do not list contributions that equal exactly $200.

Aggregate monetary contributions of $200 or less will be reported by total amounts per class of contributor in the line "Total amount of monetary contributions of $200 or less".

1. Enter the full name of the contributor.

   If the contributor is a numbered company, you must also provide the name of the chief executive officer or president of that company.

2. Enter the contributor's address and postal code.

3. Enter the contribution or the total of all contributions from that contributor under the appropriate class of contributor.

   Continue the above process until all monetary contributors whose aggregate contributions exceed $200 have been listed.

4. Also on the last page of Part 5, on the line "Total amount of monetary contributions of $200 or less" enter the total amount received of all monetary contributions of $200 or less, by class of contributor. Also enter the number of such donors in each class.

5. Total each column and enter the totals of the last page on the appropriate line of column 1 of Part 3 - Statement of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Summary. Also enter the number of donors in each class of contributor on the appropriate line of column 2 of the same part.

NOTE: Only contributions received in the period beginning six months before the issue of the writ and ending on polling day must be reported.

If the third party is unable to identify which contributions were received for election advertising purposes in the period beginning six months before the issue of the writ and ending on polling day, it must list the names and addresses of every contributor who donated a total of more than $200 during that period.

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES AUX FINS DE LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE - CONTRIBUTIONS MONÉTAIRES

Énumérer les nom et adresse de tous les donateurs dont la contribution monétaire ou le total des contributions monétaires dépasse 200 $. Inscrire un seul donateur par ligne. Ne pas énumérer les contributions qui sont exactement de 200 $.

Les contributions monétaires s'élevant au total à 200 $ ou moins feront l'objet d'une déclaration indiquant seulement le montant total des contributions par catégorie de donateurs, à la ligne « Montant total des contributions monétaires de 200 $ ou moins ».

1. Inscrire le nom complet du donateur.

   Si le donateur est une société à dénomination numérique, il faut également donner le nom de son premier dirigeant ou de son président.

2. Inscrire l'adresse et le code postal du donateur.

3. Inscrire le montant de la contribution ou le total de toutes les contributions de ce donateur dans la catégorie pertinente.

   Poursuivre ainsi jusqu'à ce que toutes les contributions monétaires de plus de 200 $ aient été consignées.

4. À la dernière page de la partie 5 également, à la ligne « Montant total des contributions monétaires de 200 $ ou moins », inscrire le montant total de toutes les contributions monétaires reçues de 200 $ ou moins par catégorie de donateurs ainsi que le nombre de donateurs dans chaque catégorie.

5. Additionner chaque colonne et inscrire les totaux de la dernière page à la ligne pertinente de la colonne 1 de la partie 3 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Sommaire. Inscrire aussi le nombre de donateurs de chaque catégorie à la ligne pertinente de la colonne 2 de cette partie.

NOTE : Seulement les contributions reçues dans les six mois précédant la délivrance du bref et pendant la période électorale doivent être déclarées.

Si le tiers n'est pas en mesure de déterminer si les contributions qu'il a reçues étaient destinées à la publicité électorale, il doit donner les nom et adresse de tous les donateurs ayant versé plus de 200 $ dans les six mois précédant la délivrance des brefs et pendant la période électorale.

Elections Canada

EC 20228-P5
(2000/10/20)

THIRD PARTY ELECTION ADVERTISING REPORT [359]

RAPPORT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS [359]

PART 5 - PARTIE 5

Third party's full name - Nom complet du tiers	Date of poll / Date de l'élection	Year / Année	Month / Mois	Day / Jour
Comité de citoyens de St-Augustin		00	11	27

DETAILS OF CONTRIBUTIONS RECEIVED FOR ELECTION ADVERTISING PURPOSES [359(4)(*a*),(*b*) and (*b.1*)] MONETARY CONTRIBUTIONS

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES AUX FINS DE LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE [359(4)*a*), *b*) et *b.1*)] CONTRIBUTIONS MONÉTAIRES

No. N°	Full name of contributor / Nom complet du donateur	Address / Adresse: Street / Rue	City / Ville	Prov./Terr.	Postal code / Code postal	Date of contribution / Date de la contribution Y/A M D/J	Individuals / Particuliers $	Businesses/ Commercial organizations / Entreprises/ organisations commerciales $	Governments / Gouvernements $	Trade unions / Syndicats $	Corporations without share capital / Personnes morales n'ayant pas de capital-actions $	Unincorporated org. or assoc. / Org. ou assoc. non constituées en personne morale $
		sans										
			objet									

TOTALS CARRIED FORWARD FROM PREVIOUS PAGE / TOTAUX REPORTÉS DE LA PAGE PRÉCÉDENTE	**TOTALS / TOTAUX**						
TOTAL AMOUNT OF CONTRIBUTIONS OF $200 OR LESS / MONTANT TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE 200 $ OU MOINS ▶	Amount - Montant						
	No. of contributors - Nbre de donateurs						
	TOTAL ▶						

ORIGINAL – CEO (OTTAWA)

ORIGINAL – DGE (OTTAWA)

DETAILS OF CONTRIBUTIONS RECEIVED FOR ELECTION ADVERTISING PURPOSES - NON-MONETARY CONTRIBUTIONS

Subject to the definition of commercial value, list the names and addresses of all contributors with a non-monetary contribution or total non-monetary contributions of more than $200. Enter only one contributor per line. Do not list non-monetary contributions that equal exactly $200.

Aggregate non-monetary contributions of $200 or less will be reported by total amounts per class of contributor in the line "Total amount of non-monetary contributions of $200 or less".

Contribution of goods or services, with a commercial value of $200 or less, by a person who is not in the business of providing those goods or services has a commercial value deemed to be NIL.

1. Enter the full name of the contributor.

   If the contributor is a numbered company, you must also provide the name of the chief executive officer or president of that company.

2. Enter the contributor's address and postal code.

3. Enter the commercial value of the contribution under the appropriate class of contributor.

   Continue the above process until all non-monetary contributors whose aggregate contributions exceed $200 have been listed.

4. On the last page of Part 6 on the line "Total amount of non-monetary contributions of $200 or less" enter the total amount of all non-monetary contributions with a commercial value of $200 or less, from persons or organizations who are in the business of providing such property or services, by class of contributor. Also enter the number of donors in each class.

5. Total each column and enter the totals of the last page on the appropriate line of column 3 of Part 3 - Statement of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Summary. Also enter the number of donors in each class of contributor on the appropriate line of column 4 of the same part.

NOTE: Only contributions received in the period beginning six months before the issue of the writ and ending on polling day must be reported.

If the third party is unable to identify which contributions were received for election advertising purposes in the period beginning six months before the issue of the writ and ending on polling day, it must list the names and addresses of every contributor who donated a total of more than $200 during that period.

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES AUX FINS DE LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE - CONTRIBUTIONS NON MONÉTAIRES

En vertu de la définition de valeur commerciale, énumérer les nom et adresse de tous les donateurs d'une ou de plusieurs contributions non monétaires totalisant plus de 200 $. Inscrire un seul donateur par ligne. Ne pas indiquer les contributions non monétaires qui totalisent exactement 200 $.

Les contributions non monétaires dont le total est de 200 $ ou moins seront divulguées en indiquant un montant total par catégorie de donateurs à la ligne « Montant total des contributions non monétaires de 200 $ ou moins ».

La contribution de biens ou de services dont la valeur commerciale s'élève à 200 $ ou moins, effectuée par une personne qui n'exploite pas une entreprise qui les fournit, a une valeur commerciale réputée NULLE.

1. Inscrire le nom complet du donateur.

   Si le donateur est une société à dénomination numérique, il faut également donner le nom de son premier dirigeant ou de son président.

2. Inscrire l'adresse et le code postal du donateur.

3. Inscrire la valeur commerciale de la contribution dans la catégorie de donateurs appropriée.

   Poursuivre ainsi jusqu'à ce que toutes les contributions non monétaires de plus de 200 $ aient été consignées.

4. À la dernière page de la partie 6, inscrire à la ligne « Montant total des contributions non monétaires de 200 $ ou moins » le montant total de toutes les contributions non monétaires, provenant de personnes ou d'organisations qui exploitent une entreprise fournissant de tels biens et services, dont la valeur commerciale s'élève à 200 $ ou moins, par catégorie de donateurs. Indiquer également le nombre de donateurs dans chaque catégorie.

5. Additionner chaque colonne et inscrire les totaux de la dernière page à la ligne pertinente de la colonne 3 de la partie 3 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Sommaire. Inscrire aussi le nombre de donateurs dans chaque catégorie à la ligne pertinente de la colonne 4 de cette partie.

NOTE : Seulement les contributions reçues dans les six mois précédant la délivrance du bref et pendant la période électorale doivent être déclarées.

Si le tiers n'est pas en mesure de déterminer si les contributions qu'il a reçues étaient destinées à la publicité électorale, il doit donner les nom et adresse de tous les donateurs ayant versé plus de 200 $ dans les six mois précédant la délivrance des brefs et pendant la période électorale.

Elections Canada

EC 20228-P6
(2000/10/20)

THIRD PARTY ELECTION ADVERTISING REPORT [359]

RAPPORT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS [359]

PART 6 - PARTIE 6

Third party's full name - Nom complet du tiers	Date of poll / Date de l'élection	Year Année	Month Mois	Day Jour
Comité de citoyens de St-Augustin		**00**	**11**	**27**

DETAILS OF CONTRIBUTIONS RECEIVED FOR ELECTION ADVERTISING PURPOSES [359(4)(*a*),(*b*) and (*b.1*)] NON-MONETARY CONTRIBUTIONS

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS REÇUES AUX FINS DE LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE [359(4)*a*), *b*) et *b.1*)] CONTRIBUTIONS NON MONÉTAIRES

No. N°	Full name of contributor / Nom complet du donateur	Address / Adresse: Street / Rue	City / Ville	Prov./Terr.	Postal code / Code postal	Date of contribution / Date de la contribution Y/A M D/J	Individuals / Particuliers $	Businesses/ Commercial organizations / Entreprises/ organisations commerciales $	Governments / Gouvernements $	Trade unions / Syndicats $	Corporations without share capital / Personnes morales n'ayant pas de capital-actions $	Unincorporated org. or assoc. / Org. ou assoc. non constituées en personne morale $
c	**Saint-Augustin-de-Desmaures**	**200, boul Fossambault**	**St-Augustin-de-Desmaures**	**Québec**	**G3A 2E3**	**00-11-13**			**860,44**			
c	**Saint-Augustin-de-Desmaures**	**200, boul Fossambault**	**St-Augustin-de-Desmaures**	**Québec**	**G3A 2E3**	**00-11-15**			**1 920,73**			

TOTALS CARRIED FORWARD FROM PREVIOUS PAGE / TOTAUX REPORTÉS DE LA PAGE PRÉCÉDENTE — **TOTALS / TOTAUX**						
TOTAL AMOUNT OF NON-MONETARY CONTRIBUTIONS OF $200 OR LESS / MONTANT TOTAL DES CONTRIBUTIONS NON MONÉTAIRES DE 200 $ OU MOINS ▶	Amount - Montant			**2 781,17**		
	No. of contributors - Nbre de donateurs			**1**		
	TOTAL ▶			**2 781,17**		

ORIGINAL – CEO (OTTAWA)

ORIGINAL – DGE (OTTAWA)

STATEMENT OF ELECTION ADVERTISING EXPENSES TO PROMOTE OR OPPOSE THE ELECTION OF ONE OR MORE CANDIDATES IN A GIVEN ELECTORAL DISTRICT

Begin a new page for each different electoral district in which the third party publishes or broadcasts election advertising to promote or oppose the election of one or more candidates in a given electoral district.

Goods and services may be paid for, donated or remain unpaid four months after polling day. They also may be a combination of two or more of the above. Enter the amount of payment, the commercial value of the goods or services donated and/or the amount remaining unpaid in the appropriate column, as applicable.

1. Electoral district: Enter the name of the electoral district to which these election advertising expenses relate.

For each expense incurred:

2. Date: Enter the date on which the expense was incurred.

3. Supplier: Enter the name of the firm, organization or person providing the goods or services.

4. Date of the advertisement: Enter the date when the election advertising, to which this expense relates, was published or broadcast.

5. Place of the advertisement: Enter the place (media) where the election advertising, to which this expense relates, was published or broadcast.

6. Voucher number: All goods and services are to be accompanied by an invoice stating the current market price and the price charged to the financial agent. If goods or services are supplied by an individual and no invoice is provided, a pro forma voucher must be prepared. Do not enter goods or services donated by persons not in the business of supplying such goods or services, if the commercial value is $200 or less. A number must be assigned consecutively to each invoice or voucher and entered in this column.

7. Amount paid: Enter the amount paid to the supplier.

8. Discount: Enter the difference between the amount paid and the commercial value of the goods or services. If goods or services are provided free of charge, the full commercial value is to be entered in this column. The amount must also appear in Part 6 - Details of Contributions Received for Election Purposes - Non-monetary Contributions.

9. Amount unpaid: Enter the amount of the claim that remains unpaid to the supplier.

10. On the last page of Part 7: Total the "amount paid", "discount" and "unpaid claim" columns.

ÉTAT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE POUR FAVORISER OU S'OPPOSER À L'ÉLECTION D'UN OU DE PLUSIEURS CANDIDATS DANS UNE CIRCONSCRIPTION DONNÉE

Commencer une nouvelle page pour chaque circonscription où le tiers a publié ou diffusé une publicité électorale pour favoriser ou s'opposer à l'élection d'un ou de plusiers candidats dans une circonscription donnée.

Les biens et services peuvent être en tout ou en partie soit payés, soit donnés ou soit impayés quatre mois après le jour du scrutin. Inscrire le montant payé, la valeur commerciale des biens et services donnés ou le montant de la créance restant impayé dans la ou les colonnes appropriées, selon le cas.

1. Circonscription : Inscrire le nom de la circonscription à laquelle se rapportent les dépenses visées ci-dessous.

Pour chaque dépense engagée :

2. Date : Inscrire la date à laquelle la dépense a été engagée.

3. Fournisseur : Inscrire le nom de l'entreprise, de l'organisation ou de la personne qui fournit les biens ou services.

4. Date de publication des annonces : Inscrire la date de publication ou de diffusion de l'annonce à laquelle se rapporte la dépense.

5. Lieu de publication des annonces : Inscrire le lieu (média) de publication ou de diffusion de l'annonce à laquelle se rapporte la dépense.

6. Numéro de pièce justificative : Tous les biens et services doivent être accompagnés d'une facture donnant le prix courant du marché et le prix facturé à l'agent financier. Dans le cas de biens ou services fournis par une personne sans qu'une facture ne soit présentée, il faut préparer une pièce justificative pro forma. Ne pas inscrire de biens ou services donnés par une personne qui ne fait pas habituellement le commerce de tels biens ou services, si leur valeur commerciale est de 200 $ ou moins. Il faut attribuer un numéro consécutif à chaque facture ou pièce justificative et l'inscrire dans cette colonne.

7. Montant payé : Inscrire le montant payé au fournisseur.

8. Escompte : Inscrire la différence entre le montant payé et la valeur commerciale des biens ou services. Si les biens ou services sont fournis gratuitement, il faut en inscrire la pleine valeur commerciale dans cette colonne. Le montant doit aussi figurer dans la partie 6 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Contributions non monétaires.

9. Montant impayé : Inscrire le montant qui demeure impayé au fournisseur de la créance.

10. À la dernière page de la partie 7 : Additionner les colonnes « Montant payé », « Escompte » et « Créance impayée ».

Elections Canada

EC 20228-P7
(2000/10/20)

THIRD PARTY ELECTION ADVERTISING REPORT [359]

RAPPORT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS [359]

PART 7 - PARTIE 7

Third party's full name - Nom complet du tiers	Date of poll / Date de l'élection	Year / Année	Month / Mois	Day / Jour
Comité de citoyens de St-Augustin		00	11	27

STATEMENT OF ELECTION ADVERTISING EXPENSES TO PROMOTE OR OPPOSE THE ELECTION OF ONE OR MORE CANDIDATES IN A GIVEN ELECTORAL DISTRICT [359(2)(*a*)(i)]

ÉTAT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE POUR FAVORISER OU S'OPPOSER À L'ÉLECTION D'UN OU DE PLUSIEURS CANDIDATS DANS UNE CIRCONSCRIPTION DONNÉE [359(2)*a*)*i*)]

Code	Electoral district - Circonscription
24050	Portneuf

	Date Y-A M D-J	Supplier / Fournisseur	Date of advertisement / Date de l'annonce Y-A M D-J	Place (Media) / Lieu (Média)	Voucher number / Numéro de pièce justificative	1 Amount paid / Montant payé	2 Discount / Escompte	3 Unpaid claim / Créance impayée
1.	00-11-13	Impression Modelo Ltee.	00-11-14	Coin de rue de la municipalité	1	860,44		
2.								
3.	00-11-15	Impression Modelo Ltee.	00-11-16	sur deux rue de la municipalité	2	1 920,73		
4.								
5.								
6.								
7.								
8.								
9.								
10.								
11.								
12.								
13.								
14.								
15.								
16.								
17.								
TOTALS CARRIED FORWARD FROM PREVIOUS PAGE / TOTAUX REPORTÉS DE LA PAGE PRÉCÉDENTE					**TOTALS / TOTAUX**	2 781,17		

TOTAL - Columns 1 to 3 / TOTAL - Colonnes 1 à 3 ▶ 2 781,17

ORIGINAL – CEO (OTTAWA)

ORIGINAL – DGE (OTTAWA)

STATEMENT OF ELECTION ADVERTISING EXPENSES NOT REPORTED IN PART 7

Goods and services may be paid for, donated or remain unpaid four months after polling day. They also may be a combination of two or more of the above. Enter the amount of payment, the commercial value of the goods or services donated and/or the amount remaining unpaid in the appropriate column, as applicable.

For each expense incurred:

1. Date: Enter the date on which the expense was incurred.

2. Supplier: Enter the name of the firm, organization or person providing the goods or services.

3. Date of the advertisement: Enter the date when the election advertising, to which this expense relates, was published or broadcast.

4. Place of the advertisement: Enter the place (media) where the election advertising, to which this expense relates, was published or broadcast.

5. Voucher number: All goods and services are to be accompanied by an invoice stating the current market price and the price charged to the financial agent. If goods or services are supplied by an individual and no invoice is provided, a pro forma voucher must be prepared. Do not enter goods or services donated by persons not in the business of supplying such goods or services, if the commercial value is $200 or less. A number must be assigned consecutively to each invoice or voucher and entered in this column.

6. Amount paid: Enter the amount paid to the supplier.

7. Discount: Enter the difference between the amount paid and the commercial value of the goods or services. If goods or services are provided free of charge, the full commercial value is to be entered in this column. The amount must also appear in Part 6 - Details of Contributions Received for Election Advertising Purposes - Non-monetary Contributions.

8. Amount unpaid: Enter the amount of the claim that remains unpaid to the supplier.

9. On the last page of Part 8: Total the "amount paid", "discount" and "unpaid claim" columns.

ÉTAT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE NON INSCRITES À LA PARTIE 7

Les biens et services peuvent être soit payés, soit donnés ou soit impayés quatre mois après le jour du scrutin. Il est possible aussi qu'ils en soient un mélange. Inscrire le montant payé, la valeur commerciale des biens et services donnés ou le montant de la créance restant impayé dans la ou les colonnes appropriées, selon le cas.

Pour chaque dépense engagée :

1. Date : Inscrire la date à laquelle la dépense a été engagée.

2. Fournisseur : Inscrire le nom de l'entreprise, de l'organisation ou de la personne qui fournit les biens ou services.

3. Date de publication des annonces : Inscrire la date de publication ou de diffusion de l'annonce à laquelle se rapporte la dépense.

4. Lieu de publication des annonces : Inscrire le lieu (média) de publication ou de diffusion de l'annonce à laquelle se rapporte la dépense.

5. Numéro de pièce justificative : Tous les biens et services doivent être accompagnés d'une facture donnant le prix courant du marché et le prix facturé à l'agent financier. Dans le cas de biens ou services fournis par une personne sans qu'une facture ne soit présentée, il faut préparer une pièce justificative pro forma. Ne pas inscrire de biens ou services donnés par une personne qui ne fait pas habituellement le commerce de tels biens ou services, si leur valeur commerciale est de 200 $ ou moins. Il faut attribuer un numéro consécutif à chaque facture ou pièce justificative et l'inscrire dans cette colonne.

6. Montant payé : Inscrire le montant payé au fournisseur.

7. Escompte : Inscrire la différence entre le montant payé et la valeur commerciale des biens ou services. Si les biens ou services sont fournis gratuitement, il faut en inscrire la pleine valeur commerciale dans cette colonne. Le montant doit aussi figurer dans la partie 6 - État des contributions reçues aux fins de la publicité électorale - Contributions non monétaires.

8. Montant impayé : Inscrire le montant qui demeure impayé au fournisseur de la créance.

9. À la dernière page de la partie 8 : Additionner les colonnes « Montant payé », « Escompte » et « Créance impayée ».

Elections Canada

EC 20228-P8
(2000/10/20)

THIRD PARTY ELECTION ADVERTISING REPORT [359]

RAPPORT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE D'UN TIERS [359]

PART 8 - PARTIE 8

Third party's full name - Nom complet du tiers	Date of poll / Date de l'élection	Year / Année	Month / Mois	Day / Jour
Comité de citoyens de St-Augustin		00	11	27

STATEMENT OF ELECTION ADVERTISING EXPENSES NOT REPORTED IN PART 7

ÉTAT DES DÉPENSES DE PUBLICITÉ ÉLECTORALE NON INSCRITES À LA PARTIE 7

	Date Y-A M D-J	Supplier / Fournisseur	Date and place of the advertisements / Date et lieu de publication des annonces: Date of advertisement / Date de l'annonce Y-A M D-J	Place (Media) / Lieu (Média)	Voucher number / Numéro de pièce justificative	1 Amount paid / Montant payé	2 Discount / Escompte	3 Unpaid claim / Créance impayée
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								
7.		sans objet						
8.								
9.								
10.								
11.								
12.								
13.								
14.								
15.								
16.								
17.								
TOTALS CARRIED FORWARD FROM PREVIOUS PAGE / TOTAUX REPORTÉS DE LA PAGE PRÉCÉDENTE					**TOTALS / TOTAUX**			

TOTAL - Columns 1 to 3 / TOTAL - Colonnes 1 à 3 ▶

ORIGINAL – CEO (OTTAWA)

ORIGINAL – DGE (OTTAWA)